

Plantes invasives présentes sur le territoire de la Commune de Lully

Un conteneur spécial est à disposition à côté de la benne à déchets verts afin de les détruire

En cas de doute, M. Isoz peut vous conseiller et des informations complémentaires sont à disposition sur le site internet de la Commune.

Séneçon du cap



Plante vivace pouvant se développer en buisson de 50 à 150 cm de haut, vivant 5 à 10 ans.

Tige ligneuse et couchée à la base, puis, dressée, pouvant atteindre 110 cm de long.

Feuilles indivises, linéaires (= caractéristique !), longues de 6 à 7 cm et larges de 2 à 3 mm

Fleurs : inflorescences très nombreuses sur les nombreuses ramifications, en capitules jaunes, de 10 à 20 mm de diamètre.

Vergerette annuelle



Plante herbacée annuelle à bisannuelle, 30 à 100 cm de haut

Tige dressée, ramifiée vers le haut.

Feuilles alternées, vertes claires et velues sur les deux faces.

Fleurs : ligulées, étalées, blanches pouvant virer au lilas, larges d'environ 0.5 cm. Fleurs tubuleuses jaunes.

Renouée du Japon



Plante herbacée pérenne, atteignant 3 m de hauteur, avec un réseau de rhizomes souterrain très important

Tige glabre, creuse, comportant des nœuds comme un bambou.

Feuilles ovales, de 7-18 cm de long et 8 cm de large, brusquement tronquées à la base et rétrécies en pointe à l'extrémité.

Fleurs blanc-crème en panicules de 8-12 cm de longueur

Berce du Caucase



Plante herbacée, vivace, atteignant 2 à 4 m de haut.

Tige épaisse, creuse, poilue, parsemée de rouge, pouvant atteindre 10 cm de diamètre à la base.

Feuilles longues de 50-100 cm, divisées en lobes dentés de 20-40 cm de long.

Fleurs : inflorescence en ombelles terminales de 30-50 cm de diamètre.

En cas de contact et exposition de la peau au soleil, elle provoque des brûlures douloureuses.